

BILAN ENERGETIQUE DU TERRITOIRE 2006/2016

Consommations et production d'énergie

Emissions de CO₂

Août 2019

Suite à la parution des bilans 'Energie' 2015/2016 du SPW, le GAL Pays des Condruses publie les résultats au niveau du territoire.

1. Consommations et productions d'énergie

La population du territoire est passée :

- de 27.420 en 2006
- à 29.544 habitants en 2016

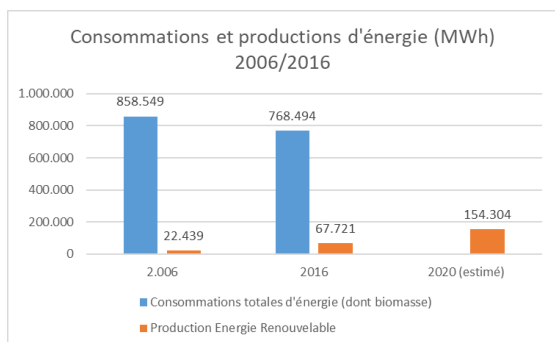
La consommation totale d'énergie est passée :

- de 858.549 MWh en 2006
- à 768.494 MWh en 2016

Tandis que la production d'énergie renouvelable (Photovoltaïque, biomasse, hydro) a augmenté :

- de 22.439 MWh en 2006
- à 67.721 MWh en 2016

On estime qu'en 2020, la production d'énergie renouvelable sera de l'ordre de 154.300 MWh. Cela prend en compte 10 éoliennes sur le territoire, une grande installation de biométhanisation, une augmentation normale du photovoltaïque (+16%) et de la biomasse et une centrale à bois.

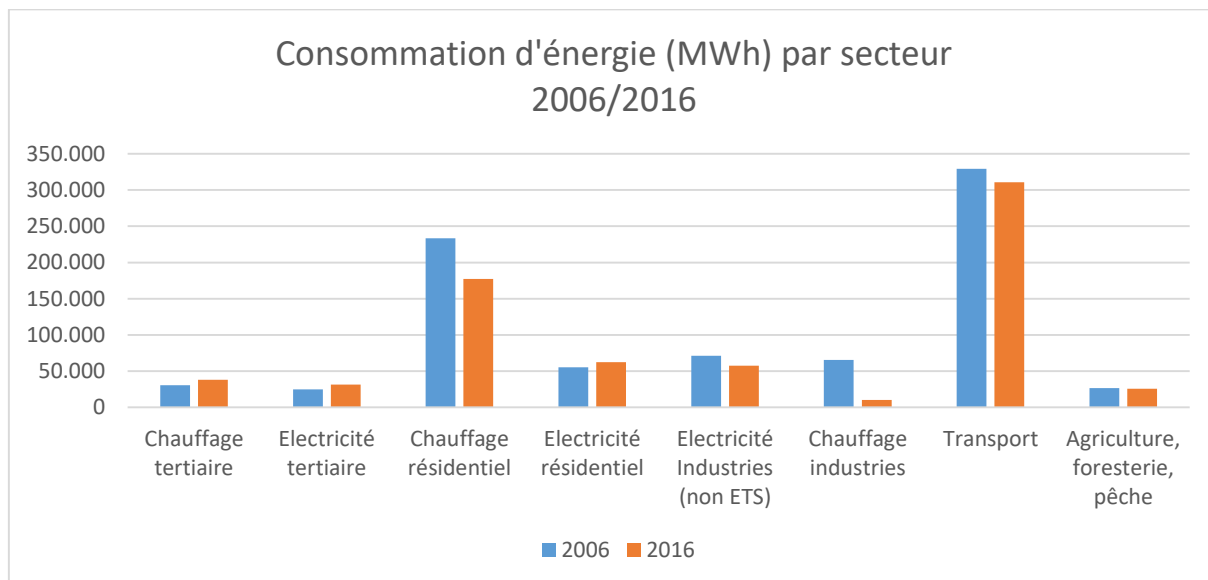


Secteur	Consommation (MWh)		Evolution
	Année 2006	Année 2016	
Chauffage tertiaire	30.715	38.355	25%
Electricité tertiaire	24.711	31.710	28%
Chauffage résidentiel	233.450	177.251	-24%
Electricité résidentiel	55.291	62.338	13%
Electricité Industries (non ETS)	71.395	57.516	-19%
Chauffage industries	65.542	10.445	-84%
Transport	329.393	310.713	-6%
Agriculture, foresterie, pêche	26.769	25.587	-4%

Un grand recul des consommations d'énergie est dû à la fermeture d'usines.

Mais il faut remarquer que le chauffage 'fossile' résidentiel a bien diminué.

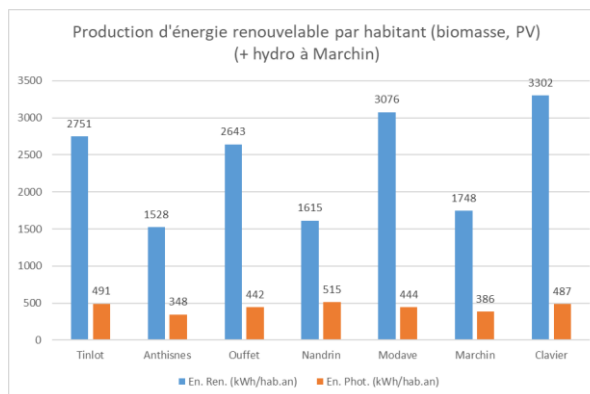
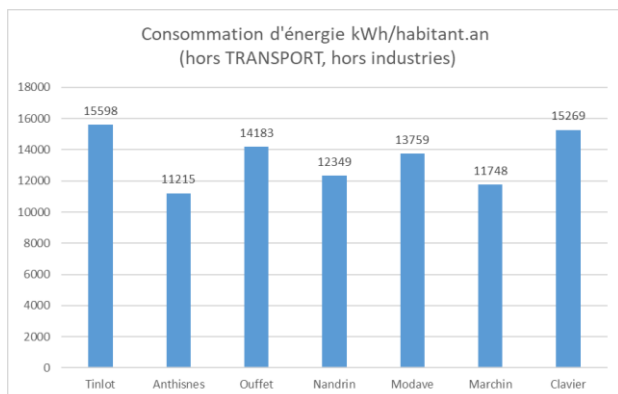
Par contre, la consommation d'électricité a augmenté !



2. Consommations et productions d'énergie par habitant et par commune

Les consommations varient de 11200 kWh à 15600 kWh par habitant et par an (soit l'équivalent de 1120 à 1560 litres mazout/hab.an), si l'on exclut le transport et l'industrie. Cela représente donc le total de la consommation du résidentiel, du tertiaire et de l'agriculture.

La production d'énergie renouvelable est dominée par la biomasse (bois, pellets), mais les communes sont bien classées dans l'énergie photovoltaïque par rapport à la moyenne wallonne (221 kWh/hab.an). Trois de nos communes sont même classées dans le top 20 (statistiques 2018)

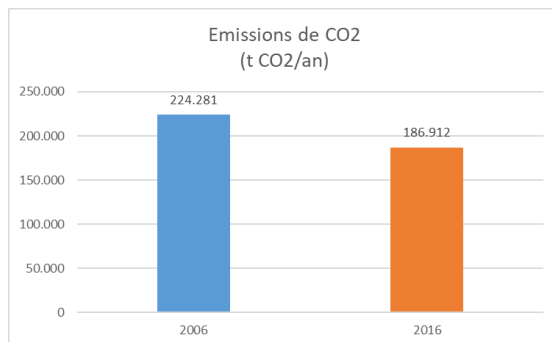


3. Emissions de CO₂

Les émissions de CO₂ ont diminué pour passer :

- de 224.281 t en 2006
- à 186.912 t en 2016

Attention, ces émissions de CO₂ ne tiennent pas en compte le CO₂ émis dans d'autres contrées pour produire des biens que nous consommons. Et cette importation de CO₂ augmente.

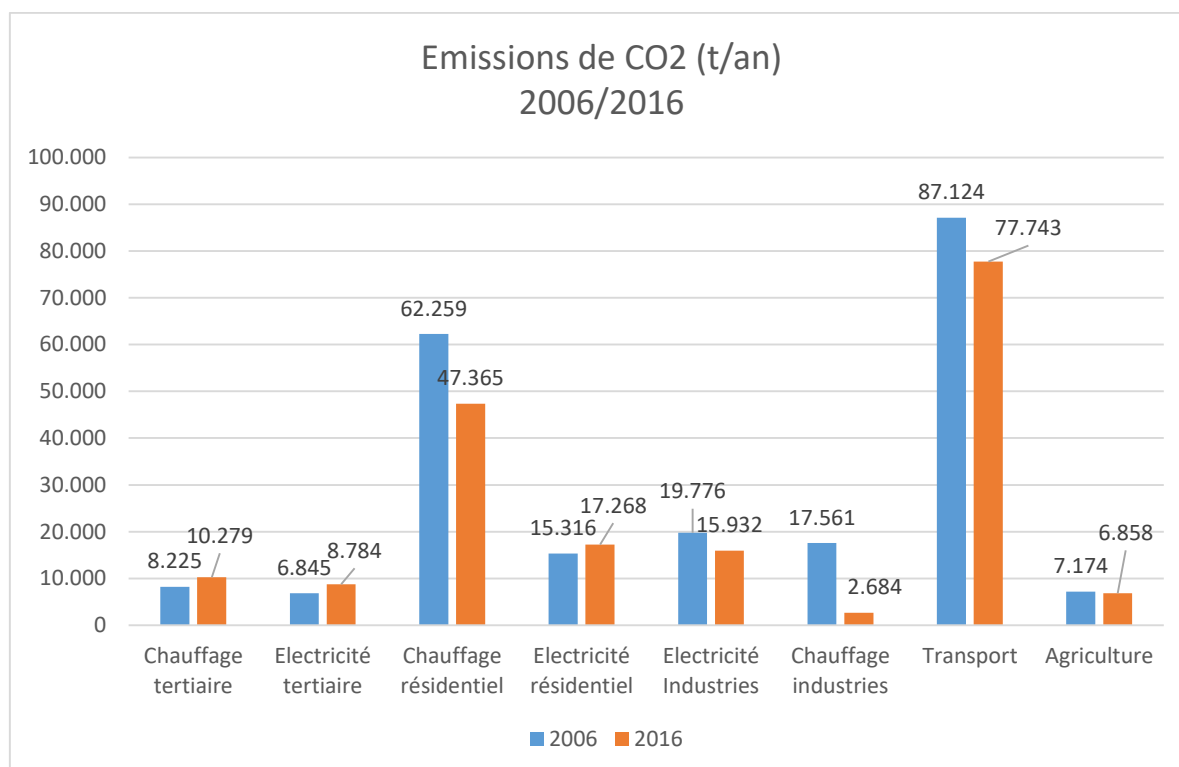


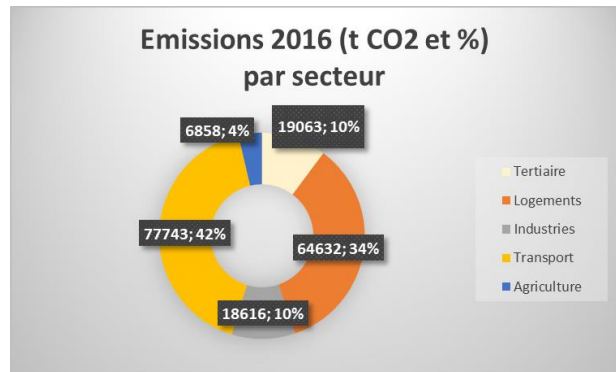
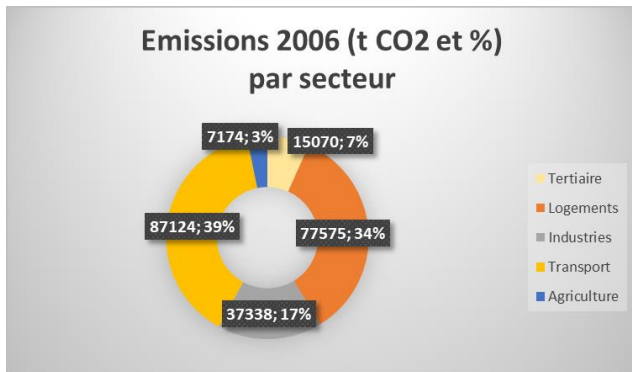
Le secteur industriel s'est très réduit entre 2006 et 2016.

Le chauffage résidentiel voit ses émissions diminuer fortement de 24%.

Par contre, le secteur tertiaire pollue actuellement plus qu'en 2006 (+ 25 et + 28%).

Le transport réduit un peu ses émissions via l'utilisation de biocarburants.





Comme on le voit, le transport et le logement sont très énergivores. Mais le secteur tertiaire tend à prendre une part plus importante.

4. Conclusions

Pour réduire la pollution et réduire significativement et rapidement nos émissions de CO2, il apparaît qu'il faut accélérer les économies d'énergie tout en augmentant la production d'énergie renouvelable. Et ce, surtout dans les secteurs du transport, du résidentiel et du tertiaire.

Les primes existantes et la rentabilité de nombreux projets en matière d'énergie renouvelable et d'économie d'énergie doivent encourager tous les secteurs à investir pour l'avenir, y compris les secteurs 'industries' et 'agriculture'.

Des évolutions récentes sont encourageantes et les initiatives devraient se multiplier : parcs éoliens communaux, panneaux photovoltaïques, installation de biométhanisation, chauffages au bois et pellets, pompes à chaleur, ... et isolations de bâtiments.

Des communes, des entreprises et des citoyens s'engagent (<https://www.galcondruses.be/wp-content/uploads/2018/09/EN-Memorandum.pdf>). Le GAL Pays des Condruses est là pour encourager ces projets. N'hésitez pas à nous contacter.